



Institut  
du Bosphore

**BULLETIN POLITIQUE FRANCE – TURQUIE**

**Mars – Avril 2012**

## SOMMAIRE

<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b> .....	<b>3</b>
Discours de Nicolas Sarkozy, président de la République française à l'occasion de la Cérémonie de commémoration du 97e anniversaire du génocide arménien - 24 avril .....	3
<b>SENAT</b> .....	<b>4</b>
Débat préalable au Conseil européen des 1er et 2 mars 2012 (Turquie/ espace Schengen) – 28 février .....	4
<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE</b> .....	<b>5</b>
France-Turquie: Etat des relations économiques bilatérales – 17 avril .....	5
<b>MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES</b> .....	<b>7</b>
Point de presse / Déclarations .....	7
▪ Turquie – Syrie.....	7
Visite du sénateur américain John McCain en Turquie – 13 avril .....	7
Tirs de l'armée syrienne en territoires libanais et turc – 10 avril.....	7
Afflux des réfugiés syriens vers la Turquie – 6 avril .....	8
Conférence des amis du peuple syrien (Istanbul, 01/04) – 2 avril .....	8
Conférence de presse du ministre d'état, ministre des affaires étrangères et européennes, Alain Juppé - Istanbul, 1 <sup>er</sup> avril ....	9
Syrie : réunion de l'opposition à Istanbul – 28 mars.....	10
▪ Afghanistan : accident d'un hélicoptère turc de l'OTAN dans les environs de Kaboul - 16 mars .....	11
▪ Relations entre la France et la Turquie après la décision du Conseil Constitutionnel – 29 février .....	11
Extraits des entretiens du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères et européennes M. Alain Juppé .....	11
▪ "France-Culture" (Relation franco-turque / Présidence de Nicolas Sarkozy) - 15 mars .....	11
▪ «Europe 1», «l Télé», «Le Parisien» (relations France-Turquie) - 11 mars.....	12
<b>COMMUNIQUEES DES AUTORITES TURQUES</b> .....	<b>13</b>
Communiqués du Ministère des Affaires Etrangères de Turquie concernant : .....	13
▪ La Résolution sur la Syrie adoptée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies (21 avril) – 24 avril.....	13
▪ Les Déclarations faites par le président de la république française Sarkozy et le candidat aux élections présidentielles françaises Hollande à Paris – 24 avril.....	13
▪ La deuxième conférence du Groupe des Amis du Peuple Syrien – 31 mars.....	14
▪ Le Rapport 2011 du Parlement européen (PE) sur la Turquie – 29 mars .....	14
Communiqué de presse de l'Ambassade de Turquie en France concernant : .....	15
▪ Un « rapport » visant à stigmatiser la communauté franco-turque en France – 3 avril .....	15
▪ La décision du Conseil Constitutionnel – 28 février .....	16

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

### Discours de Nicolas Sarkozy, président de la République française à l'occasion de la Cérémonie de commémoration du 97e anniversaire du génocide arménien - 24 avril

« Messieurs les Dignitaires religieux, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames et Messieurs,

(...) J'espère que vous ne m'en voudrez pas, mais pour parler des questions de mémoire, je ne veux pas simplement parler de la question arménienne et du génocide, je veux dire qu'il n'y a pas de grand pays dans le monde qui n'ait le courage de regarder son passé. La marque d'un grand pays, ce n'est pas le nombre de ses habitants, ce n'est pas la puissance de son économie, c'est la lucidité dont chaque pays, petit, moyen ou grand, est capable de faire preuve à l'endroit de son Histoire.

Voyez-vous, Messieurs les Présidents, mes chers Compatriotes, je ne compare nullement. Mais quand j'ai voulu dire à nos compatriotes harkis que la France avait fauté parce qu'ils avaient choisi la France et que la France les avait abandonnés et que c'était la faute de la France, je n'ai pas comparé, car les douleurs ne se comparent pas. Je n'ai pas hiérarchisé, j'ai simplement voulu montrer à d'autres pays, dont la Turquie, que la France demandait à la Turquie de faire ce qu'elle faisait pour elle-même : revisiter son passé. On n'est pas faible quand on regarde son histoire. (...)

Reconnaître nos erreurs, c'est permettre le pardon. Je le dit à l'endroit de ce grand pays, de cette grande nation qu'est la Turquie. La France ne donne de leçon à personne, la France dit seulement que chacun dans le monde a un devoir. Je pense profondément que chaque Arménien ne sera apaisé avec cette souffrance qu'il reçoit en héritage que le jour où plus personne de sensé ne pourra la contester et la mettre en cause. (...)

La France - je n'étais pas au gouvernement - a reconnu qu'il y avait un génocide, le monde entier reconnaît que ce fut un génocide. Ce ne furent pas des dommages de guerre parmi d'autres, ce n'étaient pas des déplacés parmi d'autres, c'étaient des Arméniens exterminés parce qu'ils étaient Arméniens.

Tous les historiens le savent, et je comprends ce qu'il peut y avoir de blessant que de dire, 'convoquons une commission d'historiens pour trancher un problème qui a été déjà tant de fois tranché'. Aurait-on l'idée de dire à nos compatriotes juifs que l'on veut une commission d'historiens pour savoir malheureusement si cette ignominie de la Shoah a existé en Europe ? Ce serait blessant, ce serait inacceptable, ce serait intolérable. (...)

En tant que chef de l'Etat, je dois m'incliner devant la décision du Conseil Constitutionnel, mais je ne m'incline pas devant mes convictions, donc j'en fais le serment devant vous : le texte a été annulé malgré le vote courageux de parlementaires de tous bords, eh bien, un nouveau texte sera présenté dès le mois de juin. Pourquoi faire cela ? Pour une chose : parce que c'est juste, et qu'on a toujours raison d'être juste. (...)

J'espère qu'un jour, et j'en suis sûr, dans les profondeurs de la société turque, il y aura des hommes et des femmes qui se diront « on est un grand pays parce qu'on n'a pas peur de regarder notre passé, on est un grand pays parce qu'en reconnaissant la faute de nos ancêtres, on autorise le pardon de nos contemporains. »

Vive la République et vive la France. »

*Discours intégral: [Cliquez ici](#)*

## SENAT

Débat préalable au Conseil européen des 1er et 2 mars 2012 (Turquie/ espace Schengen) – 28 février

**Jean-Yves Leconte**, membre du groupe socialiste et apparentés: « (...) La décision d'accorder aux Turcs l'autorisation de circuler sans visa dans l'espace Schengen est entièrement liée à la possibilité d'annuler l'antagonisme complet qui existe aujourd'hui entre les politiques d'immigration conduites en Turquie et dans l'Union européenne.

Il est indispensable que nous soyons capables de travailler ensemble à la mise en place d'une politique d'immigration contrôlée qui respecte les droits de l'homme. Or, pour y parvenir, il est important d'offrir à la Turquie une perspective de suppression des visas dans l'espace Schengen.

Monsieur le ministre, la position de la France sera-t-elle aussi claire au Conseil européen que lorsque M. Guéant se déplace à Ankara ?

**Jean Leonetti, ministre chargé des affaires européennes:** Le Gouvernement l'a clairement indiqué : la Turquie n'a pas vocation à entrer dans l'Europe. Par conséquent, aucune libéralisation n'est à envisager.

**Jean-Yves Leconte :** M. Guéant (ministre de l'intérieur) a pourtant fait, à Ankara, des déclarations sur la suppression des visas pour les ressortissants turcs.

**Jean Leonetti :** Non, il n'y a pas de suppression des visas pour les ressortissants turcs. Les procédures habituelles demeurent. »

*Compte rendu de la séance intégrale : [Cliquez ici](#)*

## MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

### France-Turquie: Etat des relations économiques bilatérales – 17 avril

Si le discours des autorités turques s'est durci à l'égard des autorités françaises lors du débat sur la pénalisation de la négation du génocide arménien (annulation de la commission mixte franco-turque prévue en janvier 2012 notamment), le gouvernement turc a, à plusieurs reprises, rappelé que le secteur privé français était toujours le bienvenu en Turquie. La récente prise de participation d'Aéroports De Paris dans le capital du principal opérateur aéroportuaire turc a constitué, de ce point de vue, un signal positif. L'accès des entreprises françaises aux grands contrats d'infrastructure demeure toutefois un sujet compliqué par la dégradation de la relation politique bilatérale. Enfin, il convient de souligner que l'Agence française du développement est le deuxième bailleur bilatéral de la Turquie après le Japon.

#### **1. Des échanges commerciaux bilatéraux de 12,6 Mds EUR en 2011**

Nos exportations vers la Turquie ont progressé en 2011 de 7% pour atteindre 6,7 Mds EUR.

Dans le même temps, nos importations en provenance de Turquie augmentaient à un rythme supérieur de 8,6% pour se situer à 5,9 Mds d'EUR. Au total, notre commerce avec la Turquie aura donc été en 2011, de 12,6 Mds EUR, en augmentation de 1 Mds EUR par rapport à 2010. Par ailleurs, la France stabilise son excédent avec la Turquie à 800 MEUR.

- La Turquie est le 4ème client de la France hors Union européenne et Suisse

En 2011 comme en 2010, la Turquie qui représente 1,6 % de nos exportations aura été notre 11ème client dans le monde et 4ème hors Union européenne et Suisse, après les Etats-Unis, la Chine et la Russie.

La progression de nos exportations en 2011 traduit surtout la forte demande intérieure de la Turquie alors que l'on assiste à un recul significatif de notre part de marché (5% en 2009 ; 4,4% en 2010 ; 3,8% en 2011) derrière la Russie (9,9%), l'Allemagne (9,5%), la Chine (9%), les Etats Unis (6,7%), l'Italie (5,6%) et l'Iran (5,2%).

D'un point de vue sectoriel, les exportations du poste de matériel de transport qui représente 1/3 de nos ventes à la Turquie sont en recul de 2,4 % par rapport à 2010. Cette évolution négative est surtout due aux pièces détachées pour automobiles (-1,1%) et aux aéronefs (-22,9%) alors que le poste « véhicules automobiles » augmente de 17,4%. Dans le même temps, d'autres postes enregistrent de très bonnes performances : les produits agricoles et des industries agroalimentaires (+ 67%) les exportations d'équipements électriques et ménagers (+20%) et les produits chimiques, parfums et cosmétiques (+16%). Signalons par ailleurs l'effondrement du poste « produits pharmaceutiques » (-25%) en raison de la limitation imposée par les autorités turques au prix des remboursements de médicaments.

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011, nos ventes ont été en recul de 17%. Si cette tendance qui est aussi largement liée à la moindre progression de la demande intérieure turque devait se poursuivre en 2012, l'on pourrait assister à une baisse en absolu de nos exportations vers la Turquie.

- La France est le 5<sup>ème</sup> client de la Turquie

Si nos importations en provenance de Turquie n'ont progressé que de 8,6% c'est en raison du recul (-0,7%) du poste matériel de transport, principalement automobile (-5,5% à 1,75 Mds€) qui représente un peu moins de 40% de nos achats à la Turquie.

Nos importations de textile-habillement qui représentent 25% de nos achats à la Turquie ont cru de 10%. Les plus fortes croissances sont à observer sur les postes machines industrielles et agricoles (+45%), produits métallurgiques et métalliques (+30%). Au total, la Turquie a reculé d'une place comme fournisseur de la France et occupe désormais le 17<sup>ème</sup> rang avec 1,2% des achats de la France dans le monde. Pour la Turquie, la France est son 5<sup>ème</sup> débouché (5% des ventes turques à l'étranger) après l'Allemagne (10,3%), l'Irak (6,2%), le Royaume Uni (6%) et l'Italie (5,8%).

## **2. La France est le 6<sup>ème</sup> investisseur étranger en Turquie**

Si les investissements turques en France sont marginaux (128 MUSD), notre pays occupe, fin 2010 et en termes de stocks, le 6<sup>ème</sup> rang des investisseurs étrangers en Turquie avec 10,3 Mds USD, derrière les Pays-Bas (38,2 Mds USD), l'Allemagne (17,4 Mds USD), les Etats-Unis (15,2 Mds USD), le Royaume-Uni (14,5 Mds USD) et le Luxembourg (12,6 Mds USD).

Près de 400 entreprises françaises, dont plus de la moitié des entreprises du CAC 40, sont présentes en Turquie et emploient 100.000 personnes. On mentionnera particulièrement le secteur automobile (Renault, Peugeot, Renault Trucks et les sous-traitants Valeo, Faurecia). Hors secteur automobile, la présence industrielle française en Turquie est diversifiée : Sanofi-Aventis, Schneider, Legrand, Alstom (transformateurs électriques), Ciments Vicat, Saint-Gobain, Lafarge... Dans le domaine de la vie quotidienne, la présence de plusieurs marques ou enseignes, occupant parfois une position dominante (Carrefour, Darty, Décathlon, Danone, Fromageries Bel, L'Oréal, stations de service Total), assure une visibilité tangible à l'image commerciale de la France.

La prise de participation d'Aéroport de Paris dans le capital de TAV, le principal opérateur aéroportuaire turc, à hauteur de 874 MUSD en mars 2012 a été perçue comme un signal très positif adressé aux milieux d'affaires français.

## **3. L'Agence française du développement est le 2<sup>ème</sup> bailleur bilatéral de la Turquie**

L'Agence Française de Développement (AFD) a ouvert un bureau de représentation à Istanbul en 2005. L'encours de l'AFD en Turquie représente 1 Md Euros. Les engagements de l'AFD font de la France le 2<sup>ème</sup> bailleur bilatéral de la Turquie après le Japon. Les domaines d'intervention prioritaires de l'AFD sont les infrastructures municipales (environ 36% de l'encours), le climat (38% de l'encours) et le financement des PME sur les programmes de RSE (26% de l'encours). L'intermédiation financière représente 70% des engagements de l'AFD et les prêts de l'AFD mobilisent un coût Etat moyen de 20% (22 M€ en 2008, 10 M€ en 2009 et 5M€ en 2010).

Voir aussi « Situation économique et financière de la Turquie » publié le 1<sup>er</sup> février 2012 : [Cliquez ici](#)

## MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES

Point de presse / Déclarations

### Turquie – Syrie

#### Visite du sénateur américain John McCain en Turquie – 13 avril

« Q - Le sénateur McCain était en Turquie il y a 48 heures. Il a appelé publiquement la communauté internationale à agir plus, notamment à armer l'opposition syrienne. Quelle est votre position là-dessus ?

R - (Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes) : Nous sommes dans la logique que je viens de vous décrire. Cette logique, c'est le soutien à la mission de Kofi Annan, la mise en oeuvre de son plan en six points qui ne prévoit pas de s'engager dans une escalade de nature militaire. Si les choses n'aboutissaient pas, si on se rendait compte que les engagements de Damas n'étaient pas tenus alors nous serions dans une autre configuration, une autre situation.

Q - Vous avez une «deadline» en tête ?

R - Dans les jours qui viennent. Il est prévu que Kofi Annan revienne devant le Conseil de sécurité, régulièrement. Donc, au fur et à mesure de ces différents rapports, de nos observations, des informations dont nous disposons... Nous avons toujours en tête aussi l'idée d'une réunion des amis de la Syrie au mois de mai pour essayer, là encore, de faire le bilan et éventuellement d'exercer les pressions nécessaires. »

#### Tirs de l'armée syrienne en territoires libanais et turc – 10 avril

« Le ministre d'État a appelé ce matin son homologue turc, au lendemain des tirs délibérés des forces syriennes contre un camp de réfugiés en Turquie qui ont blessé deux ressortissants turcs ainsi que quatre réfugiés syriens. Il lui a fait part de sa solidarité, de sa colère et de sa condamnation. (...)

Q - Qu'est ce qui s'est passé avec la Turquie ? Il y a un an en France, la Turquie était un grand levier pour la France en haut lieu pour essayer de régler le problème syrien, aujourd'hui on en parle plus, à part les incidents dont vous avez fait mention, est-ce que pour vous aujourd'hui la Turquie est à l'écart d'une solution pour la Syrie ?

R - C'est tout le contraire. Nous avons toujours travaillé étroitement avec les Turcs sur le drame syrien. M. Alain Juppé était à Istanbul il y a dix jours. Il téléphone à M. Davutoglu aujourd'hui et nous avons toujours dit que la Turquie avait un rôle important à jouer. Il se trouve que maintenant les conditions ont changé, c'est-à-dire que non seulement la Turquie a un rôle important dans la solution du problème syrien, mais elle en est elle-même la victime, avec l'afflux de réfugiés, avec les agressions de l'armée syrienne. Nous sommes aujourd'hui dans une double posture, manifester notre solidarité avec les autorités turques et

bien sûr de travailler avec elles, comme avec tous les autres naturellement, à la recherche de la solution. (...) »

### **Afflux des réfugiés syriens vers la Turquie – 6 avril**

« L'afflux croissant de réfugiés syriens vers les pays voisins, et notamment la Turquie, auquel s'ajoute le grand nombre de déplacés dans le pays, illustre la gravité de la situation. La France est reconnaissante aux pays voisins qui ont maintenu leurs frontières ouvertes et en particulier à la Turquie, qui a en outre apporté une assistance humanitaire. Elle relève que le Haut commissariat pour les réfugiés a lui-même exprimé son inquiétude face à la dégradation de la situation.

Comme cela est affirmé dans les conclusions de la Conférence d'Istanbul du Groupe des amis du peuple syrien, la France est consciente des difficultés rencontrées par les pays voisins de la Syrie dans la gestion des flux de réfugiés. Nous tenons à affirmer notre solidarité à l'égard de la Turquie confrontée à cette situation humanitaire tragique.

Ces importants flux de réfugiés sont une conséquence directe de la poursuite des violences de la part des autorités syriennes, et en particulier le recours aux armes lourdes dans les villes, qui ont des conséquences humanitaires tragiques. Dans ces conditions, il est urgent de garantir un réel accès humanitaire en Syrie afin de venir en aide à la population civile. Il est dans ce contexte impératif que les autorités syriennes mettent en œuvre le plan de M. Kofi Annan qu'elles prétendent avoir accepté et dont l'un des six points prévoit la garantie d'un accès humanitaire libre et sans entraves aux populations civiles. (...)

Q - Les Turcs ont déclaré qu'ils souhaitaient si les flux continuent vers la Turquie, créer une zone tampon en territoire syrien pour accueillir ces réfugiés. Quelle est votre position sur cette possibilité ?

R - Nous dénonçons le régime syrien qui poursuit le massacre de sa population, et demandons au régime syrien, non seulement de dire qu'il respecte et qu'il va appliquer les accords destinés à appliquer le plan de l'envoyé spécial des Nations unies et de la Ligue arabe, M. Kofi Annan, mais nous appelons également le régime de Damas à cesser la violence et à mettre d'ores et déjà en œuvre certaines des dispositions du plan de M. Kofi Annan, en particulier le retrait de l'armée des centres urbains. C'est une priorité, la troisième chose que nous rappelons, c'est l'appui aux efforts de M. Kofi Annan. Il faut relire attentivement ce qu'a déclaré le Conseil de sécurité des Nations unies, la déclaration présidentielle qui a été adoptée hier à l'unanimité, donc par définition par les quinze membres du Conseil de sécurité, c'est un point important. S'agissant de l'humanitaire ce que nous souhaitons c'est que Mme Valérie Amos qui est chargée de cette question poursuive ses travaux et définisse rapidement des modalités pratiques qui permettraient d'améliorer les situations humanitaires de la population syrienne, de ceux qui sont victimes de la répression, cela passe notamment par de l'aide médicale dont la population a grand besoin. (...) »

### **Conférence des amis du peuple syrien (Istanbul, 01/04) – 2 avril**

« Le ministre d'État a représenté la France à la deuxième Conférence des amis du peuple syrien qui s'est tenue à Istanbul, dimanche 1er avril.

Cette conférence a permis d'élargir le consensus international pour mettre fin à la répression en Syrie. Elle a illustré l'isolement sans cesse grandissant du régime de Bachar El-Assad.

La Conférence d'Istanbul a rappelé la condamnation par la communauté internationale des atrocités commises par le régime syrien, qui vont jusqu'à des crimes contre l'humanité.

Tout en réitérant leur soutien à l'initiative de la Ligue arabe et à la mission de Kofi Annan, les amis du peuple syrien ont relevé qu'il importait de fixer à Bachar Al Assad une date limite pour la mise en œuvre du plan en six points. Ils ont convenu qu'en cas d'échec de ce plan, il faudrait que le Conseil de sécurité se saisisse à nouveau du dossier.

Pour accroître la pression internationale sur Damas, la France accueillera sous quinzaine une réunion du groupe de travail sur les sanctions. La Conférence d'Istanbul a donné une nouvelle impulsion au processus de soutien international à l'opposition syrienne, dont toutes les composantes devront se rassembler autour du Conseil national syrien. Le pacte national adopté par l'opposition et présenté par le CNS a été salué par les amis du peuple syrien, qui ont appelé l'ensemble des forces luttant en faveur de la démocratie en Syrie à se rapprocher du CNS.

Enfin, devant la détérioration de la situation humanitaire, les amis du peuple syrien ont réaffirmé leur soutien aux Nations unies pour coordonner l'aide à la population syrienne.

La prochaine Conférence des amis de la Syrie se tiendra à Paris. (...) »

### **Conférence de presse du ministre d'état, ministre des affaires étrangères et européennes, Alain Juppé - Istanbul, 1<sup>er</sup> avril**

Cette réunion d'Istanbul est pour nous très importante. Elle fait suite, vous le savez, à la réunion de Tunis et, depuis lors, des progrès ont été accomplis. La mission confiée à Kofi Annan a été lancée sur la base de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies. L'opposition syrienne s'est également réunie, elle s'est structurée, elle a adopté un pacte national qui est un progrès très important dans lequel est affiché l'attachement aux principes de la démocratie et du respect des minorités. Kofi Annan a proposé un plan en six points que le régime de Damas a, en principe, accepté. Ce sont là les points positifs.

Le point négatif, c'est qu'en réalité Bachar El Assad nous mène en bateau et n'applique pas les engagements qu'il a pris. Le massacre continue ; nous avons eu des témoignages de plusieurs personnalités syriennes qui ont fui leur pays.

Aujourd'hui, nous nous étions fixés trois objectifs majeurs.

D'abord, afficher un soutien fort à la mission de Kofi Annan dans ses trois aspects : la cessation des violences, le libre accès de l'aide humanitaire et le lancement d'un processus politique fondé sur le plan de la Ligue arabe. Ceci est pour nous extrêmement important ; il n'est pas question de se limiter à un cessez-le-feu et à une action humanitaire qui gèleraient le statu quo politique. A cet égard, les déclarations que nous avons adoptées sont très claires.

Le deuxième objectif, c'est d'accentuer les sanctions sur le régime. Il est prévu de constituer un groupe de travail sur les sanctions sous présidence française et j'ai indiqué qu'il se réunirait à Paris dans une quinzaine de jours. L'objectif est de coordonner les sanctions américaines, les sanctions européennes, les sanctions de la Ligue arabe et de convaincre l'ensemble des Amis du peuple syrien, ici rassemblés, d'appliquer également ces sanctions qu'il conviendra de durcir.

Enfin, troisième objectif, encourager l'opposition syrienne à s'unir. Il est indiqué dans le communiqué final que le Conseil national syrien est «the leading interlocutor», et que c'est sous sa houlette - «under its umbrella» - que nous appelons l'ensemble des forces de l'opposition à se réunir.

Voilà donc ce que nous avons fait, cela me fait dire que cette réunion est une réussite et j'en félicite les autorités turques. Il y a bien sûr, un risque d'enlèvement et, on le voit bien, la tactique du régime est de gagner du temps. C'est la raison pour laquelle il faut, et nous sommes tous d'accord aussi là-dessus, fixer une limite dans le temps à cette action. Demain Kofi Annan fera son rapport au Conseil de sécurité des Nations unies. Nous attendons qu'il nous indique comment il voit maintenant le déroulement de cette mission. Cette mission ne saurait s'éterniser, elle doit avoir un terme, rapproché. Et si nous n'aboutissons pas à des résultats positifs, il faudrait retourner au Conseil de sécurité des Nations unies pour étudier toutes les options qui sont sur la table. Voilà ce que je souhaitais vous dire après cette réunion.

Q - Et la réunion de Paris ?

R - Pour la réunion de Paris, je viens de dire qu'il y aurait deux réunions. La première réunira le groupe de travail sur les sanctions, dans un délai de quinze jours, ou plus tôt si cela est possible. Nous allons nous atteler à la préparation de cette réunion immédiatement. L'autre réunion, la réunion plénière, qui fera suite à celles de Tunis et d'Istanbul, c'est une question de semaines. Il va falloir voir ce qu'il se passe dans les prochains jours, quelle est l'issue de la mission de Kofi Annan : est-ce qu'elle débouche sur quelque chose ? Est-ce qu'elle échoue ? Les options seront levées je pense dans les prochains jours et en fonction de cela nous fixerons un calendrier. (...)

Q - Turkish government pushed so hardily for the Syrian National Council to be recognized as the only legitimate representative of the Syrian people. Is this going to happen ?

R - France shares the view of the Turkish government on this part and wishes that the SNC could be recognized as the legitimate representative body of the Syrian people. All the members of the Group are not on the same line, that why we adopted a balanced wording on our communiqué. The SNC for us is a legitimate interlocutor and under its umbrella, we wish other members of the opposition could gather. We consider the SNC as the leading interlocutor for this task. So, you see, it is a good progress. (...)"

### **Syrie : réunion de l'opposition à Istanbul – 28 mars**

Nous saluons les efforts des opposants syriens réunis hier à Istanbul pour construire une vision commune pour la Syrie de demain. Nous appelons tous ceux qui veulent travailler à cette nouvelle Syrie à se rassembler très vite dans cet objectif.

La déclaration qu'ils ont présentée hier à Istanbul constitue à nos yeux un document de référence pour définir les principes d'une Syrie démocratique, pluraliste et respectueuse des droits de tous les Syriens.

Nous souhaitons qu'à l'approche de la réunion du Groupe des amis du peuple syrien, le 1er avril à Istanbul, ces efforts s'intensifient et que cette conférence soit l'occasion de conforter le soutien international à l'opposition syrienne unie autour du CNS.

### **Afghanistan : accident d'un hélicoptère turc de l'OTAN dans les environs de Kaboul - 16 mars**

Nous avons appris avec tristesse qu'un hélicoptère de la FIAS (Force internationale d'Assistance à la Sécurité) transportant des militaires turcs s'était écrasé ce matin près de Kaboul.

Nous sommes profondément peiné par cet accident et adressons nos sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes turques et afghanes.

Nous souhaitons faire part de notre solidarité d'Allié à la Turquie, dont l'engagement au sein de l'OTAN pour la stabilisation de l'Afghanistan est essentiel.

M. Alain Juppé adresse aujourd'hui un message de sympathie à son homologue turc M. Ahmet Davutoglu.

### **Relations entre la France et la Turquie après la décision du Conseil Constitutionnel – 29 février**

Q - Les relations entre Paris et Ankara connaîtront-elles une amélioration après la censure par le Conseil constitutionnel de la loi pénalisant la contestation des génocides ?

Peut-on s'attendre à une rencontre bilatérale entre Alain Juppé et Ahmet Davutoglu, peut-être dès aujourd'hui à Berlin, en dépit du gel des relations politiques décrété par la Turquie après le vote de la proposition de loi ?

R - Nous avons toujours dit notre attachement aux relations entre la France et la Turquie. C'est ce à quoi nous travaillons.

À ma connaissance, la présence du chef de la diplomatie turque aujourd'hui à Berlin n'est pas confirmée.

### **Extraits des entretiens du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères et européennes M. Alain Juppé**

#### **"France-Culture" (Relation franco-turque / Présidence de Nicolas Sarkozy) - 15 mars**

« (...) Q - La présidence de M. Sarkozy n'a-t-elle pas eu pour conséquence une rupture dramatique de nos liens traditionnels d'amitié avec la Turquie ?

R - Non. Nous avons eu des difficultés avec la Turquie sur le seul point de désaccord que j'ai eu avec Nicolas Sarkozy : la pénalisation de la mise en cause du génocide arménien. N'y revenons pas. Mais nos relations avec la Turquie ne sont pas rompues bien au contraire, nos relations économiques restent extrêmement fortes et j'avais encore des témoignages d'entreprises françaises qui sont appelées à s'implanter ou à concourir en Turquie. Nos liens culturels restent entiers, notamment - et vous savez que j'y tiens beaucoup

- avec l'université Galatasaray et nous continuons à parler avec la Turquie. Les difficultés de l'UpM ne viennent pas de là.

Q - Enfin, on leur a fermé la porte de l'Union européenne au nez maintenant et c'est sous la présidence Sarkozy que cela a eu lieu !

R - Je vous rappelle que le président de l'UMP qui a fait délibérer son parti pour dire que l'Union européenne, telle qu'elle est aujourd'hui n'a pas la capacité d'accueillir la Turquie, c'est moi. Je ne suis pas en désaccord avec Nicolas Sarkozy sur ce point. (...) »

«Europe 1», «I Télé», «Le Parisien» (relations France-Turquie) - 11 mars

« Q - vous avez eu une analyse, vous, sur la Turquie. Vous pensez que c'est effectivement une zone de stabilité avec laquelle il faut entretenir les relations. Or, en ce moment, Nicolas Sarkozy parle beaucoup avec les Arméniens vis-à-vis justement de tout ce qui concerne les lois sur les génocides. Est-ce que vous considérez qu'il n'y a pas là un danger de mettre justement en péril ce que vous voulez, vous, poser avec la Turquie ?

R - Je crois qu'il ne faut pas tout mélanger. La loi concernant le génocide arménien, j'ai dit ce que j'en pensais. Nous avons reconnu le génocide arménien. Je pense que la loi de pénalisation du déni de génocide n'était pas utile. Le Conseil constitutionnel, d'ailleurs, a pris une décision. Quand même, il faut se le rappeler, il y a une directive européenne là-dessus qu'il faut que nous transposions : il s'agit-là d'un premier problème. En revanche, sur la Turquie, le président de la République a toujours dit que c'était un grand pays qui jouait un rôle majeur dans la région, qui était un partenaire économique et culturel aussi très important pour la France et que nous souhaitons avoir les meilleures relations possibles avec la Turquie. »

## COMMUNIQUES DES AUTORITES TURQUES

Communiqués du Ministère des Affaires Etrangères de Turquie concernant :

### **La Résolution sur la Syrie adoptée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies (21 avril) – 24 avril**

« Nous attribuons une grande importance à la mise en œuvre rapide de la résolution 2043 adoptée à l'unanimité aujourd'hui (21 avril) par le Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) sur l'établissement d'une Mission de supervision des Nations Unies en Syrie (MISNUS).

Car, la poursuite de la violence contre le peuple et les décès de civiles dans le pays malgré les engagements de l'administration syrienne dans le cadre du plan en six points de l'Envoyé spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes, M. Kofi Annan, continue à être une source de grande préoccupation.

La Turquie attend avec la plus haute importance la mise en œuvre complète et immédiate des appels et des demandes adressés à l'administration syrienne non seulement dans la résolutions 2042, mais également 2043 du CSNU, ayant été adoptée aujourd'hui et qu'une pleine coopération se fasse avec la MISNUS en vue d'assurer l'exécution efficace de sa mission.

Nous espérons que l'administration syrienne prenne immédiatement toutes les mesures nécessaires attendues de sa part, sans créer le besoin de mesures supplémentaires. La Turquie, avec d'autres membres de la communauté internationale, continuera à poursuivre de près les développements concernant la mise en œuvre du Plan Annan. »

### **Les Déclarations faites par le président de la république française Sarkozy et le candidat aux élections présidentielles françaises Hollande à Paris – 24 avril**

« Les déclarations faites par le Président de République française Nicolas Sarkozy et le candidat aux élections présidentielles françaises François Hollande à l'occasion de la cérémonie de commémoration à laquelle ils ont participé le 24 avril à Paris et qui apparemment reflètent les considérations électoralistes en cours, ont constitué un nouvel exemple d'instrumentalisation des questions historiques controversées au regard des calculs politiques.

La politisation de l'histoire dans le but de servir différents objectifs est déplorable. On ne peut servir ni à la justice, ni à une bonne compréhension de l'histoire par des attitudes arbitraires et discriminatoires. Ce que l'on attend des principaux politiciens éminents français n'ait pas d'inciter à la haine, mais d'agir comme homme d'Etat responsable en se fondant sur la connaissance et de donner des messages soutenant les turcs et les arméniens pour qu'ils parviennent ensemble à une mémoire juste.

Il est impossible d'obtenir des résultats par des impositions artificielles externes sur un sujet devant être résolu entre les pays intéressés. Les déclarations de cette nature empêchent également les efforts visant à l'établissement de la paix et de l'harmonie dans la région. »

### **La deuxième conférence du Groupe des Amis du Peuple Syrien – 31 mars**

« La deuxième conférence du Groupe des amis du peuple syrien qui sera organisée par la Turquie se tiendra le 1er avril 2012 à Istanbul.

Une large participation au niveau de Ministres des Affaires étrangères et de Secrétaire généraux de plusieurs pays et organisations internationales est prévue à la conférence qui sera tenue afin de coordonner les efforts de la communauté internationale pour résoudre la crise en Syrie et contribuer au développement d'une position commune.

Au cours de la conférence, les activités internationales menées dans le cadre de l'ONU et la Ligue des Etats arabes sur des questions telles que l'arrêt immédiat de l'effusion de sang, le retrait des forces de sécurité des zones résidentielles, l'accès à l'aide humanitaire régulier sans entrave des syriens en ayant besoin, l'initiation d'un processus de transition politique fiable en Syrie, l'octroi de la protection temporaire aux citoyens syriens ayant trouvé refuge dans les pays voisins en s'échappant de l'environnement de la violence en Syrie seront examinées et les mesures qui peuvent être prises dans la période à venir seront évaluées.

Dans ce contexte, il est également prévu de discuter la dernière situation concernant le plan de paix en six points proposé par l'envoyé spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue des Etats arabes, S.E.M. Kofi Annan.

Les activités mises en œuvre récemment par l'opposition syrienne afin d'initier un processus de transition politique démocratique dans le pays conformément aux demandes et attentes légitimes du peuple syrien seront également à l'ordre du jour de la conférence.

La conférence, qui sera un fort indicateur de la solidarité des amis du peuple syrien avec le peuple syrien luttant pour une Syrie libre et démocratique constituera l'un des jalons importants sur la voie conduisant à la Syrie démocratique. »

### **Le Rapport 2011 du Parlement européen (PE) sur la Turquie – 29 mars**

« Le rapport 2011 du Parlement européen (PE) sur la Turquie a été voté et adopté aujourd'hui (29 mars 2012) au cours de la session plénière du PE qui s'est tenue à Bruxelles.

Les rapports du PE sur la Turquie sont un outil pour faire avancer les relations entre la Turquie et l'UE. Faire un bon usage de cet outil a toujours été notre objectif. Par conséquent, comme les années précédentes, nous avons soigneusement examiné le rapport 2011 sur la Turquie.

Dans le rapport rédigé par le rapporteur Mme. Ria Oomen-Ruijten (PPE, Pays-Bas), les progrès accomplis par la Turquie dans le processus d'adhésion à l'UE au cours de l'an dernier et des efforts renouvelés

attendus de la Turquie considérées nécessaires dans ce processus, ont été présentés du point de vue du PE sous les chapitres suivants : "l'interdépendance et l'engagement mutuel", "le respect des critères de Copenhague", "la construction de bonnes relations de voisinage" et "faire avancer la coopération entre la Turquie et l'UE".

Les relations entre la Turquie et l'UE ont un passé avoisinant un demi-siècle. "L'interdépendance et l'engagement mutuel" est son aboutissement naturel. Cependant, la préservation des gains que cette relation fournit exige des efforts mutuels. A cet égard, l'UE devrait réfléchir sur le blocage politiquement motivé des négociations sur les chapitres "23-Appareil judiciaire et droits fondamentaux" et "24-Justice, liberté et sécurité" avec de nombreux autres chapitres de négociation, qui sont étroitement liées au "respect des critères de Copenhague". D'autre part, l'importance attachée à "la construction de bonnes relations de voisinage" par la Turquie qui poursuit une "politique de zéro problème avec ses voisins" basée sur le principe de "paix dans le pays, paix dans le monde" est évidente. Il convient également de noter que les efforts de bonne foi déployés par la Turquie étant également suivis de près et appréciés par la communauté internationale ne peuvent apporter des solutions aux problèmes que s'ils sont réciproques.

"Faire progresser la coopération entre la Turquie et l'UE" signifie des bénéfices importants pour un vaste territoire au-delà des avantages que la Turquie et l'UE pourraient en extraire. La Turquie agit avec cette conscience et responsabilité. Notre coopération continuera à se développer dans la mesure où l'UE adoptera également cette approche.

L'objectif d'adhésion de la Turquie à l'UE constituant la base de ses relations avec celle-ci, est pour nous un choix stratégique. Nos efforts dans ce sens, aussi bien que notre processus de réforme, seront poursuivis avec détermination.

Voir tous les communiqués du Ministère : [Cliquez ici](#)

Communiqué de presse de l'Ambassade de Turquie en France concernant :

### **Un « rapport » visant à stigmatiser la communauté franco-turque en France – 3 avril**

« C'est avec un grand étonnement et indignation que nous avons lu l'article intitulé « Les Loups sont entrés dans Paris » dans l'hebdomadaire Le Point du 29 mars dernier. L'article faisait état d'un « rapport » de la Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DCRI) qui pointait du doigt certains membres de la communauté franco-turque et les qualifiait de « menace » contre l'ordre public en France.

L'Ambassade de Turquie avait immédiatement saisi les autorités françaises par une lettre adressée au Ministère de l'Intérieur et avait demandé des explications sur l'authenticité de ce rapport rédigé avec un amateurisme patent, une turcophobie propre à certains milieux extrémistes et fondé sur des mensonges primitifs.

C'est avec un grand soulagement que cette Ambassade a reçu aujourd'hui la réponse officielle du Gouvernement français par une lettre signée de S.E.M. Claude Guéant, le Ministre de l'Intérieur de la République française, qui nous indique clairement que la DCRI n'a pas publié un tel rapport et que celui qui

circule dans la presse est par conséquent un faux. M. le Ministre a eu également la gentillesse de signaler que cette Ambassade était autorisée à partager ce démenti officiel avec l'opinion publique.

L'Ambassade de Turquie profite de cette occasion pour remercier la communauté franco-turque qui a su garder son sang-froid et sa dignité ces derniers mois et la prie de continuer à conserver cette attitude responsable contre les éventuelles provocations de certains milieux qui essayent vainement de créer des dissensions en son sein. »

L'agression commise par des militants extrémistes arméniens contre le stand turc au 32ème Salon du livre – 19 mars

Lors du 31ème Salon du livre, en mars 2011 un groupe composé d'au moins une vingtaine de personnes, qui appartenaient à l'association arménienne FRA Nor Seround avait fait irruption sur le stand turc, tenu par le Ministère de la Culture et du Tourisme de République de Turquie, provoqué un attroupement dans un lieu public et essayé d'endommager les livres.

A l'époque, l'Ambassade de Turquie avait interpellé les autorités françaises, ainsi que les organisateurs du Salon du livre, faisant part de son exaspération pour ce manque de sécurité et avait demandé qu'une enquête soit ouverte afin d'identifier les responsables et que les mesures appropriées soient prises de façon à empêcher la reproduction d'incidents similaires.

Cette année, prenant en compte l'existence des groupuscules tapageurs qui se voient à tort ou à raison au-dessus de la loi, qui bénéficient d'une impunité totale en France, nous avons une fois de plus averti les autorités françaises et les organisateurs du 32ème Salon du livre le 13 mars 2012.

Aujourd'hui nous constatons avec indignation mais sans surprise que nos avertissements en bonne et due forme n'ont pas été pris au sérieux. Encore une fois, le stand turc tenu par le Ministère de la Culture et du Tourisme de République de Turquie à l'occasion du 32ème Salon du livre qui a lieu les 16-19 mars 2012 à la Porte de Versailles a été attaqué le 18 mars vers 16h25 par un groupe formé des militants des groupuscules extrémistes arméniens. Les agresseurs ont procédé à des tentatives d'intimidation et il a été porté atteinte aux biens présents sur le site. Des livres ont été volés et vandalisés, les installations ont été dégradées et le public ainsi que le personnel ont été harcelés.

La non-protection du dudit stand et la répétition de ces attaques malgré nos avertissements préventifs auprès des autorités françaises, ainsi que des organisateurs du Salon laissent penser que les intérêts turcs en France ne bénéficient pas d'une protection adéquate et cette Ambassade se voit contrainte d'aviser les autorités turques de reconsidérer leur participation à des événements publics jusqu'à ce qu'une protection appropriée soit assurée par le pays hôte.

#### **La décision du Conseil Constitutionnel – 28 février**

« Le Conseil Constitutionnel a annoncé le 28 février qu'il avait censuré la proposition de loi visant à réprimer la contestation de l'existence des génocides reconnus par la loi, au motif de l'inconstitutionnalité.

Nous saluons cette décision historique du Conseil Constitutionnel et nous espérons que celle-ci contribuera à surmonter la crise dans les relations turco-françaises causée par l'adoption de cette

proposition de loi et que les initiateurs de cette proposition de loi inconstitutionnelle en tireront des leçons nécessaires.

Nous sommes reconnaissants à la communauté turque vivant en France et aux citoyens français d'origine turque qui ont exprimé leur réaction dignement et résolument tout au long de ce processus.

Nous sommes sûrs que les turcs en France accueilleront cette décision avec leur maturité habituelle et qu'ils continueront à défendre leurs droits dans le cadre démocratique.

Nous tenons également à remercier les honorables sénateurs et députés qui ont piloté et soutenu sans faille les recours au Conseil Constitutionnel, les juristes et les hommes politiques français qui ont exprimé leur points de vues sur ce sujet, les medias françaises qui nous ont donné la possibilité d'exprimer librement notre position et les citoyens français qui se sont appropriés les libertés d'expression et de communication ainsi que l'amitié turco-française dans cette période difficile.

Saisissant cette occasion, nous souhaitons souligner que la Turquie respecte les mémoires de tous les peuples qui ont été victimes d'une période douloureuse de l'histoire et qu'elle continuera ses efforts pour atteindre une mémoire juste et commune dans le contexte des souffrances partagées. »

*Voir tous les communiqués de l'Ambassade : [Cliquez-ici](#)*

